

Leur *aspect*, leur *forme*, leurs *rappports* sont sujets par cela même à des variations considérables. Leur cavité, tapissée par une muqueuse, présente ordinairement des plis qui s'effacent par la distension.

Quant à leur *structure*, ils sont formés de plusieurs tuniques, qui sont, de l'intérieur à l'extérieur : 1^o une muqueuse, de structure variable ; 2^o une tunique musculaire, composée souvent de deux couches, une interne circulaire, une externe longitudinale ; dans certains organes, l'utérus surtout, cette tunique acquiert une très grande complexité et une épaisseur considérable ; 3^o une tunique séreuse, plus ou moins complète et qui peut manquer.

Quant à la *distribution vasculaire et nerveuse*, à part la flexuosité des vaisseaux, elle ne présente rien de spécial. Il en est de même des autres caractères, de coloration, de structure, etc.

CHAPITRE PREMIER

ORGANES DIGESTIFS

Les organes digestifs se composent du canal alimentaire et d'organes annexés à ce canal.

Le *canal alimentaire*, étendu de la bouche à l'anus en avant de la colonne vertébrale, se divise en deux parties : une partie *sus-diaphragmatique*, et une partie *sous-diaphragmatique*. La première (*portion ingestive*) comprend la cavité buccale, le pharynx et l'œsophage. La partie sous-diaphragmatique comprend l'estomac, l'intestin grêle, le gros intestin et l'anus. Deux valvules séparent : la première, *valvule pylorique*, l'estomac de l'intestin grêle ; la deuxième, *valvule iléo-cœcale*, l'intestin grêle du gros intestin.

D'après Sappey, sa longueur totale chez l'adulte est en moyenne de 11 mètres, dont 37 centimètres seulement appartiennent à la partie sus-diaphragmatique.

Les organes annexés au canal alimentaire sont : 1^o les *dents*, 2^o des glandes versant leur produit de sécrétion dans son intérieur ; ce sont les *glandes salivaires*, le *foie* et le *pancréas*.

ARTICLE I — CANAL ALIMENTAIRE

§ I. — Cavité buccale

La cavité buccale est constituée par un squelette osseux très incomplet et par des parties molles. Elle est tapissée à l'intérieur par une muqueuse, à la surface de laquelle de nombreuses glandes, parmi lesquelles les glandes salivaires, versent leur produit de sécrétion. Cette cavité est divisée par les arcades dentaires en deux cavités secondaires : l'une, postérieure, *cavité buccale* proprement dite, remplie presque complètement par la langue dans l'occlusion des mâchoires ; l'autre, antérieure, *vestibule de la bouche*, comprise entre la face externe des arcades dentaires et des dents et la face interne des joues et des lèvres ; ces deux cavités secondaires communiquent entre elles par l'ouverture interceptée par les arcades dentaires, par les fissures interdentaires, et enfin par un espace situé en arrière des dernières molaires. La cavité buccale communique avec l'extérieur par l'*ouverture buccale*, avec le pharynx par l'*isthme du gosier*.

Les *dimensions* de la cavité buccale varient suivant la position de la mâchoire inférieure. Pendant l'occlusion, cette cavité n'existe guère qu'à l'état virtuel, la langue la remplissant en totalité. Quand le maxillaire inférieur s'abaisse, son diamètre vertical s'agrandit peu à peu, jusqu'à 0^m,07 à 0^m,075 ; les autres diamètres, qui ne varient pour ainsi dire pas, mesurent 0^m,08 à 0^m,09 pour le diamètre antéro-postérieur, 0^m,075 à 0^m,08 pour le transversal. Il y a, du reste, sur ce point, des différences individuelles et, des différences de race assez notables.

La muqueuse de la cavité buccale présente des variations d'épaisseur, de résistance de structure, qui seront décrites à propos de chacune des régions de cette cavité. Partout elle est recouverte d'un *épithélium pavimenteux stratifié* et pourvue de *papilles vasculo-nerveuses*, qui, sur la langue, prennent un développement considérable.

Les *glandes* de la muqueuse buccale sont toutes des *glandes en grappe* et forment immédiatement sous la muqueuse une couche presque continue depuis l'orifice buccal jusqu'au pharynx, sauf en certains points, comme la partie antérieure du dos de la langue. Les unes très petites (0^m,001 à 0^m,006 d'épaisseur), jaunâtres ou blanchâtres, donnent naissance à un canal excréteur de moins de 0^m,001 de longueur ; les acini de leurs lobules se composent d'une membrane propre, homogène, tapissée par une couche simple de cellules glandulaires polygonales ; leurs conduits excréteurs sont formés d'une membrane connective et d'une couche simple de cellules cylindriques. Sur quelques points elles sont plus volumineuses, mais conservent toujours la même structure. Elles s'accumulent en plus grand nombre dans certains endroits autour de l'orifice du canal de Sténon, en dedans de la dernière molaire inférieure, et ont été divisées d'après leur situation en glandes labiales, linguales, molaires, palatines, etc. A ces glandes, souvent appelées *glandes muqueuses*, s'ajoutent les glandes salivaires proprement dites, glandes parotides, sous-maxillaires et sublinguales.

Outre ces glandes en grappe, la muqueuse buccale présente encore à la base de la langue et près de l'isthme du gosier des *follicules clos* sous forme de *glandes solitaires*. Cette muqueuse est très riche en *vaisseaux* et en *nerfs*.

1^o Parois de la cavité buccale

Ces parois sont au nombre de cinq : 1^o une antérieure, constituée par les *lèvres* et présentant l'orifice buccal ; 2^o deux latérales, les *joues* ; 3^o une supérieure, formée par la *voûte palatine* et le *voile du palais* ; 4^o une inférieure, formée en grande partie par la *langue* ; il n'y a pas de paroi postérieure, ou plutôt elle correspond à la face antérieure du voile du palais et à l'isthme du gosier.

I. PAROI ANTERIEURE — LÈVRES

Les lèvres sont deux replis musculo-cutanés situés en avant des arcades dentaires et circonscrivant l'orifice buccal.

Conformation extérieure. — Chaque lèvre présente une face cutanée, une face muqueuse, un bord adhérent, un bord libre ; les angles de réunion des deux lèvres portent le nom de *commissures* ; les bords libres des lèvres sont épais, arrondis, un peu renversés en dehors, et recouverts par un tégument fin et rosé, continu insensiblement avec la muqueuse et séparé de la peau par une ligne de démarcation bien tranchée. Chez l'homme adulte leur face cutanée est couverte de poils ; leur face postérieure est tapissée par la muqueuse, qui se réfléchit sur les mâchoires ; il en résulte un sillon de séparation profond, interrompu seulement sur la ligne médiane par un repli muqueux plus marqué pour la lèvre supérieure, *frein de la lèvre*. La *lèvre supérieure* est limitée en haut par la base du nez et le *sillon naso-labial* ; elle offre en son

milieu une gouttière verticale, *gouttière sous-nasale* ; son bord libre décrit au repos une courbe onduleuse aboutissant sur la ligne médiane à un tubercule saillant. La *lèvre inférieure* est séparée du menton par un sillon transversal, *sillon mento-labial* ; son bord libre, plus épais que celui de la lèvre supérieure et plus renversé en dehors, offre une ligne onduleuse à courbures inverses et une petite dépression médiane. L'*orifice buccal* peut subir, sous l'influence des muscles des lèvres et des commissures, les plus grandes variations de forme et de dimensions.

Structure. — Les lèvres sont constituées d'avant en arrière par les couches suivantes : peau, couche musculaire, couche glanduleuse, muqueuse. La *peau*, d'abord dense, s'amincit de plus en plus en approchant du bord libre ; elle est très adhérente aux muscles sous-jacents et contient des follicules pileux considérables. La *couche musculaire* a été décrite en myologie. La *couche glanduleuse (glandes labiales)* diminue d'épaisseur vers la ligne médiane et vers les commissures. La *muqueuse* est fine et mince.

Vaisseaux et nerfs. — Les *artères* placées sous la muqueuse sont, pour la lèvre supérieure, la coronaire labiale supérieure et des branches des artères sous-orbitaires, alvéolaires et buccales ; pour la lèvre inférieure, la coronaire labiale inférieure et des branches des artères mentonnières, sous-mentales et transversales de la face. Les *veines* se rendent dans les veines faciales. Les *lymphatiques* vont aux ganglions sous-maxillaires. Les *nerfs* sensitifs viennent du trijumeau, les moteurs du facial.

II — PAROIS LATÉRALES — JÔUES

Extérieurement, les joues, considérées comme parois de la cavité buccale, sont limitées, en haut par la base de l'orbite et la saillie de la pommette, en bas par le bord de la mâchoire inférieure, en avant par le sillon naso-labial, en arrière par la saillie du bord antérieur du masséter. Intérieurement, elles sont limitées par la réflexion de la muqueuse buccale sur les maxillaires.

Les joues comprennent de dehors en dedans les couches suivantes : 1° la *peau*, assez mince, très vasculaire, recouverte de poils en bas et en arrière ; 2° une *couche adipeuse*, très épaisse, surtout en arrière, où elle forme en avant du masséter une *boule graisseuse*, qui ne disparaît jamais, même chez les individus émaciés ; 3° la *couche musculaire*, constituée essentiellement par le buccinateur et accessoirement par le peaucier et les grands et petits zygomatiques ; 4° la *couche glanduleuse* : elle se compose de petites glandes, *glandes buccales*, dont les plus grosses pénètrent entre les fibres du buccinateur ; elles sont plus nombreuses autour de l'orifice du canal de Sténon ; quelques-unes, *glandes molaires*, forment une trainée compacte en dedans de la dernière molaire inférieure et soulèvent la muqueuse sous forme de crête ; 5° la *muqueuse*, sur laquelle vient s'ouvrir le canal de Sténon après avoir traversé toutes les couches sous-cutanées.

Vaisseaux et nerfs. — Les *artères* des joues viennent de la maxillaire interne (artères buccales, sous-orbitaires, alvéolaires, mentonnières), de la faciale et de la temporale (transversale de la face). Les *veines* se jettent dans les veines faciales. Les *lymphatiques* vont aux ganglions parotidiens et sous-maxillaires. Les *nerfs* moteurs viennent du facial : les nerfs sensitifs du trijumeau (nerfs buccal et sous-orbitaire).

III. PAROI SUPÉRIEURE

Elle se compose de deux portions : 1° une antérieure, dure, ostéo-fibreuse, *voûte palatine* ; 2° une postérieure, molle, membraneuse, *voile du palais*.

1. *Voûte palatine.* — Elle est constituée par un squelette osseux et une muqueuse.

a. Squelette. — Formée par l'apophyse palatine des maxillaires supérieurs et la lame horizontale des palatins, la voûte palatine osseuse présente une suture croiciforme et les orifices inférieurs des conduits palatins antérieur et postérieur ; elle est parabolique, plus ou moins excavée suivant les sujets, et se compose d'une partie horizontale ou palatine proprement dite, et d'une partie verticale formée par l'arcade dentaire. Sa surface est rugueuse et inégale, surtout en avant et sur les côtés.

b. Muqueuse. — Cette muqueuse offre sur la ligne médiane un raphé aboutissant quelquefois à un tubercule situé au niveau de l'orifice inférieur du canal incisif ; de ce raphé partent des crêtes transversales rugueuses plus ou moins prononcées ; en se rapprochant du voile du palais, elle devient lisse et unie. Elle est remarquable par sa pâleur, son épaisseur, due tant au chorion qu'à la couche épithéliale, enfin par son adhérence intime au périoste et à l'os ; sa couche glanduleuse (*glandes palatines*) est plus épaisse sur la ligne médiane.

Vaisseaux et nerfs. — Les *artères* viennent des artères palatines postérieures, les *veines* accompagnent les artères : les *lymphatiques* vont aux ganglions faciaux profonds. Les *nerfs* viennent du grand palatin antérieur et tout à fait en avant du nerf naso-palatin.

2. *Voile du palais.* — Le voile du palais est une lame mobile musculo-membraneuse, qui fait suite à la voûte palatine ; il peut se diviser en deux portions :

a. La partie antérieure ou *orale*, presque horizontale, appartient à la cavité buccale ; de ses régions latérales partent deux replis de la muqueuse allant se perdre sur les côtés de la langue ; ce sont les *piliers antérieurs du voile du palais*, qui circonscrivent l'orifice de communication de la bouche et du pharynx ou *isthme du gosier*.

b. La partie postérieure ou *pharyngienne*, très mobile, oblique en bas et en arrière, se termine par un appendice ou *luette (uvula)* libre dans le pharynx ; des bords de la luette partent deux replis, *piliers postérieurs du voile du palais*, qui se portent en bas et en arrière et se perdent sur les parties latérales du pharynx ; ils circonscrivent l'*isthme pharyngo-nasal* ou l'orifice de communication du pharynx avec l'arrière-cavité des fosses nasales. Ces piliers sont plus rapprochés l'un de l'autre que les piliers antérieurs ; aussi les débordent-ils de chaque côté, de façon qu'en examinant le fond de la cavité buccale, on voit les quatre piliers. Le pilier antérieur et le pilier postérieur du même côté, très rapproché en haut, s'écartent à mesure qu'ils descendent et circonscrivent une excavation triangulaire qui loge l'amygdale. La face supérieure du voile du palais est convexe et correspond à l'arrière-cavité des fosses nasales. La face antéro-inférieure concave, lisse, continue sans ligne de démarcation avec la muqueuse de la voûte palatine, présente un raphé médian, qui fait suite au raphé de cette dernière.

Le voile du palais se compose d'une charpente musculaire et d'une muqueuse.

A. MUSCLES DU VOILE DU PALAIS

Préparation. — Il suffit, après avoir fait la coupe du pharynx, d'inciser la paroi postérieure du pharynx pour avoir en vue la face postérieure du voile du palais. On enlèvera alors la muqueuse du voile avec précaution pour mettre à nu successivement chacun des muscles.

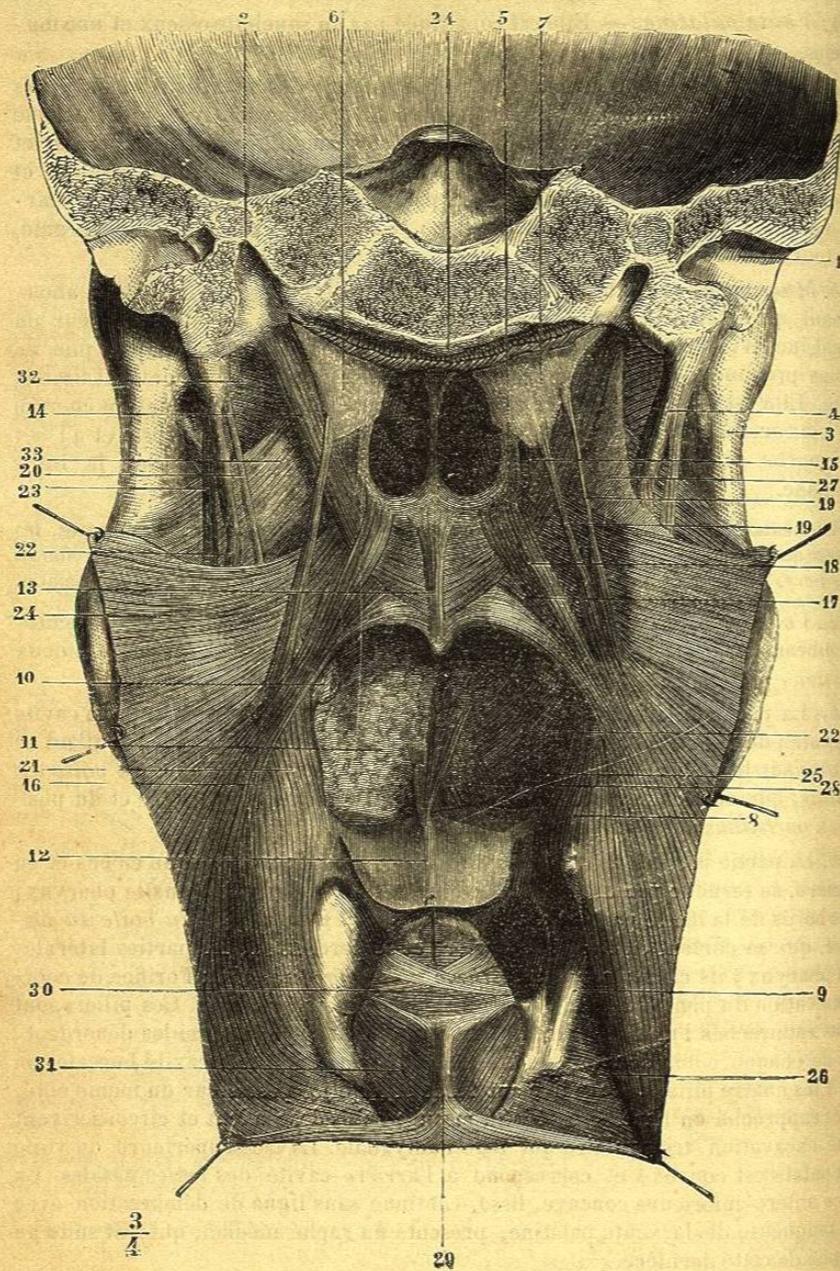


Fig. 250. — Muscles superficiels du voile du palais (*).

(*) 1) Conduit auditif externe. — 2) Canal carotidien. — 3) Bord postérieur de la branche montante du maxillaire. — 4) Apophyse styloïde. — 5) Aile interne de l'apophyse ptérygoïde. — 6, 7) Trompe d'Eustache. — 8) Saillie de la grande corne de l'os hyoïde. — 9) Bord postérieur du cartilage thyroïde. — 10) Amygdale. — 11) Langue. — 12) Epiglote abaissée. — 13) Palato-staphylin. — 14) Pérista-

Ces muscles sont au nombre de cinq de chaque côté ; ce sont : 1° un destiné à la luette, le palato-staphylin ; 2° deux supérieurs, les péristaphylins interne et externe ; deux inférieurs, le glosso-staphylin et le pharyngo-staphylin.

1° *Palato-staphylin* (fig. 250, 13). — Ce petit muscle, situé immédiatement sous la muqueuse de la face postérieure du voile, s'étend de l'épine nasale postérieure à la pointe de la luette. Les deux muscles de droite et de gauche sont souvent réunis en un seul faisceau (*azygos avulæ*).

Nerfs. — Il est innervé par des filets pharyngiens du pneumogastrique et par le grand nerf pétreux superficiel.

Action. — Il est releveur de la luette.

2° *Péristaphylin interne* (1) (fig. 250, 14). — Ce muscle naît par un tendon de la face inférieure du rocher en avant du canal carotidien (fig. 14, J) et du bord inférieur de l'extrémité postéro-externe du cartilage de la trompe d'Eustache. De là il se porte en bas, en avant et en dedans, dans une gouttière que lui offre le cartilage de la trompe, puis derrière le péristaphylin externe, s'aplatit peu à peu en s'élargissant, et se termine en éventail dans toute la hauteur du voile, en se continuant sur la ligne médiane avec celui du côté opposé ; ses faisceaux s'entre-croisent avec des fibres du pharyngo-staphylin.

Nerfs. — Il est innervé par le nerf palatin postérieur (filets du grand nerf pétreux superficiel) et par des filets pharyngiens du pneumogastrique.

Action. — Il élève le voile du palais.

3° *Péristaphylin externe* (2) (fig. 251, 10, 11). — Ce muscle s'attache : 1° à la fossette scaphoïde de l'apophyse ptérygoïde et à la partie voisine de la grande aile du sphénoïde suivant une ligne oblique en avant et en dedans (fig. 14, E) ; 2° au tiers externe de la paroi membraneuse de la trompe d'Eustache, à laquelle il est soudé intimement à son bord postérieur. Il constitue un faisceau aplati, situé en dedans du ptérygoïdien interne, et qui descend verticalement le long de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde (10). Il donne bientôt naissance à un tendon, qui, au niveau du crochet de cette aile interne, change de direction, se réfléchit (11) dans la concavité de ce crochet accompagné par une bourse séreuse de glissement, s'épanouit en une aponévrose (12) étalée dans le voile du palais, dont elle forme la charpente fibreuse, et se fixe en avant à une crête transversale située en arrière du canal postérieur. Une partie de ses fibres se perd en dehors dans l'aponévrose du pharynx.

Nerfs. — Il est innervé par le nerf du ptérygoïdien externe du maxillaire inférieur.

Action. — Il est tenseur du voile du palais et surtout de sa partie orale ; il agit dans le temps qui précède immédiatement la déglutition. Il est en même temps dilateur de la trompe, et c'est grâce à lui que la trompe s'ouvre à chaque mouvement de déglutition.

phylin interne. — 15) Péristaphylin externe. — 16) Pharyngo-staphylin. — 17) Ses faisceaux profonds. — 18) Ses faisceaux superficiels. — 19) Ses faisceaux accessoires. — 20) Stylo-pharyngien. — 21) Faisceau hyoïdien des stylo-pharyngien et constricteur moyen. — 22) Stylo-glosse. — 23) Stylo-hyoïdien. — 24) Constricteur supérieur. — 25) Constricteur moyen. — 26) Constricteur inférieur. — 27) Aponévrose pharyngienne. — 28) Lingual supérieur. — 29) Attache des fibres circulaires de l'œsophage. — 30) Arythénoïdien postérieur. — 31) Crico-arythénoïdien externe. — 32) Ptérygoïdien externe. — 33) Ptérygoïdien interne.

(1) Péro-salpingo-staphylin.

(2) Sphéno-staphylin.